



CAISSE D'ÉPARGNE



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Caisse d'Épargne et le Mouvement Familles Rurales s'associent en faveur du microcrédit

(Paris, le 22 juillet 2009) --- Les deux partenaires unissent leurs efforts afin de favoriser l'insertion financière, sociale et professionnelle des publics accueillis par les associations membres du Mouvement Familles Rurales. Il s'agit notamment de faciliter l'accès au microcrédit ainsi qu'aux services bancaires.

Ce partenariat vise à faciliter l'orientation des publics accueillis par le Mouvement Familles Rurales en direction de *Parcours Confiance*, un réseau d'associations fondé par les Caisses d'Épargne pour venir en aide à des personnes confrontées à des difficultés financières. Cette aide implique notamment la mise en place de services adaptés parmi lesquels le microcrédit personnel ainsi qu'un accompagnement bancaire personnalisé.

Dans le cadre de cet accord, les membres du Mouvement Familles Rurales prennent l'engagement d'aider les publics concernés à identifier leurs besoins et à formaliser leur projet personnel. De son côté, la Caisse d'Épargne, via *Parcours Confiance*, réalise un bilan approfondi de la situation des personnes qui lui sont orientées et leur propose un microcrédit ainsi que des services adaptés pour les aider à réaliser leur projet.

Ce partenariat s'adresse en priorité aux publics suivants :

- travailleurs aux ressources limitées
- personnes sans emploi
- personnes victimes d'accident de la vie (séparation, divorce, deuil, maladie...)
- personnes handicapées ou à faible mobilité

Les projets susceptibles d'être financés dans ce cadre sont très variés et visent à faciliter les aspects de la vie quotidienne :

- l'emploi
- la mobilité
- le logement
- l'équipement ménager
- la cohésion familiale
- les dépenses consécutives à un accident de la vie (divorce, maladie, chômage...)

Les principales caractéristiques des prêts proposés aux bénéficiaires sont :

- un taux fixe, proche de celui du Livret A,
- un montant compris entre 300 € et 12 000 €, selon la nature du projet
- une durée de remboursement maximum de 36 mois pour les prêts inférieurs à 3 000 € et de 60 mois pour les prêts supérieurs à 3 000 €
- l'absence de frais de dossier

A propos de Parcours Confiance et des Caisses d'Epargne :

Créé en 2006, Parcours Confiance est un dispositif complet d'accompagnement des particuliers et créateurs d'entreprise qui rencontrent des difficultés d'accès ou d'usage des produits et services financiers. Cette structure propose notamment des microcrédits personnels ou professionnels, mais aussi l'ensemble des services bancaires indispensables à la vie quotidienne. Avec 2500 microcrédits garantis, le Groupe Caisse d'Epargne est en France la première banque du microcrédit personnel parmi les 18 établissements partenaires du Fonds de cohésion social. Attachées depuis l'origine à leur responsabilité envers la société, les Caisses d'Epargne contribuent au financement d'actions de solidarité. En 2008, elles ont soutenu 3 041 projets d'économie locale et sociale (PELS) pour un montant de 58.1 millions d'euros. De 2001 à 2008, 18 858 PELs qui ont été financés à hauteur de 354 millions d'euros. Depuis début 2009, les Caisses d'Epargne financent un nouveau programme de responsabilité sociétale autour de 3 axes : la philanthropie, l'inclusion financière et l'innovation RSE.

A propos de Mouvement Familles Rurales :

Familles Rurales est le premier Mouvement familial. Depuis 60 ans, ses associations accompagnent les familles dans leur vie quotidienne tout en participant au développement du milieu rural. 45 000 bénévoles et plus de 20 000 salariés Familles Rurales imaginent, créent et développent des services pour les familles dans un esprit d'échange et de convivialité. Ses principales actions : accueil de la petite enfance, loisirs enfants, actions jeunes, parentalité, aînés intergénération, consommation, santé, environnement, services à la personne, culture-loisirs, animation des territoires ruraux...

En tant qu'association de défense de consommateurs, Familles Rurales informe les consommateurs dans ses 150 permanences consommation, les sensibilise par des actions de prévention, traite des litiges et représente les intérêts des familles.

Contacts Presse :



FNCE

Karine Le Thieis

Tél. : 01 44 38 50 43

fnce@fnce.caisse-epargne.fr

www.federation.caisse-epargne.fr

CNCE

Sonia Dilouya

Tél. : 01 58 40 58 57

presse@cnce.caisse-epargne.fr

www.groupe.caisse-epargne.com

Mouvement Familles Rurales

Laetitia Verdier

Tél. : 01 44 91 88 88

laetitia.verdier@famillesrurales.org

www.famillesrurales.org